M.

Vous approuverez certainement le zele d'une ſociété de bons citoyens, que des relations étendues mettent à même de prévoir le danger, de deviner les mouvemens, & qui ſe font un devoir de prémunir contre des ſuggeſtions coupables, en leur oppoſant uniquement l'arme ſainte de la vérité. Depuis quelques jours il y a eu dans la capitale des menées & des événemens dont il vous ſera déja parvenu des relations infideles. Voici la vérité la plus exacte. Depuis pluſieurs jours les pamphlets incendiaires ſe ſont multipliés. Dans l'un, (le Défenſeur de la liberté) on dit *que le cœur du roi eſt bien lâche, bien vil & bien ingrat; que les rois ſont une poignée de tyrans; que l'autrichienne* (la reine) *a été formée pour le malheur des peuples préſens, & la honte des races futures; qu'enfin le ciel vient à notre ſecours, puiſque la reine eſt malade.* On excite la garde volontaire contre la garde ſoldée; on vomit des imprécations contre M. de la Fayette; on répand de l'argent dans le peuple; (M. le duc d'Orléans a touché ſeize cent mille livres depuis cinq jours.)

On a imprimé au nom de madame de la Motte, & ſans ſon aveu, une requête contenant des injures atroces contre la reine; on débitoit que d'ici

à quelques jours, il y auroit de nouveaux mouvemens dans Paris

Dans ces circonſtances M. de Chauvigny, capitaine au régiment Meſtre-de-Camp, a une querelle avec M. Charles de Lameth, querelle qui avoit deux ſources diſtinctes : premiérement, il y avoit eu entre eux une altercation dans le tems des élections de députés; depuis ce tems M. de Chauvigny avoit voyagé en Italie. 2°. Il s'étoit répandu que pluſieurs cavaliers de Meſtre-de-Camp avoient reçu, dans le tems de l'émeute de Nanci, différentes ſommes d'argent envoyées par M. de Lameth. Cette circonſtance avoit aigri contre lui les officiers de Meſtre-de-camp, & M. de Chauvigny avoit cru pouvoir épouſer la querelle de ſes camarades. Il a provoqué M. de Lameth : celui-ci a cru devoir refuſer le combat juſqu'après la légiſlature, & M. de Chauvigny s'eſt tenu tranquille. M. de Lameth a dit que cette provocation lui venoit indirectement de M. de Caſtries, colonel du régiment de Meſtre-deCamp, & député à l'aſſemblée. Ce propos a été rendu à M. de Caſtries. C'eſt dans l'aſſemblée nationale, du côté droit où s'aſſeoit M. de Caſtries, & où M. de Lameth, qui s'aſſeoit toujours du côté gauche, étoit venu le chercher, que l'explication a eu lieu. Le rendez-vous donné, ils ont pris chacun deux témoins. Le ſoir même ils ſe ſont battus. M. de Caſtries ne fait



pas tirer des armes : il a demandé que l'on se battît au pistolet. M. de Lameth, qui manie très-bien l'épée, a préféré cette derniere arme. A la premiere botte il a été touché au poignet; le combat a cessé.

La nouvelle en a été portée aux Jacobins, qui étoient alors assemblés : elle y a causé une horrible fermentation. MM. de Menou & Barnave, qui, probablement, avoient cru en devoir garder le secret jusqu'alors, ont eu la courageuse lâcheté d'annoncer qu'ils avoient été insultés dans les Tuileries par trois jeunes-gens. Cette annonce redouble l'effervescence, & dès-lors nous savions que le lendemain on se porteroit à des excès. Le lendemain on crie dès la pointe du jour, & l'on vend dans toutes les rues, un papier intitulé : *Grand détail du duel de M. de Castries & M. de Lameth, dans lequel M. de Lameth a été* MALHEUREUSEMENT *blessé.* Ce papier échauffe les esprits. Sur les midi un grenadier de la garde nationale volontaire de la section de la place Vendôme, entre au café de Foi, & parle à-peu-près dans ces termes : *Je vais vous rendre compte du duel de M. Charles Lameth : n'en voulons pas à ce brave Lameth; ce n'est que malgré lui qu'il s'est battu. Depuis huit jours l'aristocrate de Castries le provoque : enfin hier ce scélerat lui a donné un soufflet & craché au visage. Malgré la parole qu'il avoit onnée de ne se battre*

*qu'après la constitution, il n'a pu ſouffrir ce dernier outrage. On s'est rendu au bois de Boulogne : mais, ô trahiſon ! ô crime que nous devons ſur-le-champ punir, l'épée qui a bleſſé le pere du peuple étoit empoiſonnée. Je fais donc la motion d'aller ſur-le-champ démolir la maiſon du ſcélérat Castries.*

Une trentaine de perſonnes payées s'écrient : *partons*. Elles ſe mettent en marche : voyant que leur parti ne groſſit pas, elles ſe rendent ſur la terraſſe des Feuillans. Là, le grenadier monte ſur une chaiſe, & pérore. Une patrouille rompt le groupe : le motionaire deſcend dans le jardin; il ſort, avec ſes partiſans, par le pont-tournant. Arrivé au pont de Louis XVI, il veut ſoulever les ouvriers, & les harangue; aucun d'eux ne veut le ſuivre. Il traverſe le pont, harangue d'autres ouvriers, qui ſont auſſi prudens que les premiers. Il arrive au corps-de-garde de la rue de Bourgogne, s'arrête un moment avec ſa troupe, paſſe quand il voit qu'on ne lui dit rien, ſuit la rue de Varennes, juſqu'à l'hôtel de Caſtries, qu'il montre à ſes compagnons. Ceux-ci jettent des pierres dans les vîtres. Voyant l'opération commencée, le grenadier les quitte, deſcend la rue de Varennes : un homme le rencontre, & lui demande où il va : il répond, je vais chez M. de Lameth.

Cependant l'attaque de la maiſon ſe continue ;

elle étoit au plus faite par trente personnes, le reste étoit composé de spectateurs; il étoit arrivé une patrouille de vingt-cinq hommes; ils sont entrés dans la cour, & ont fermé la porte sur eux: après avoir cassé les vîtres, les brigands ont crié qu'on ouvrît la porte, ce que la garde a fait: alors ils sont entrés, ont monté dans les appartemens, ont jeté les meubles par les fenêtres, & ont tout cassé & ravagé: une piece a été sauvée par un grenadier, qui, le pistolet à la main, en a défendu l'entrée, & l'a préservée du pillage. La garde n'a d'ailleurs fait aucune résistance. Il est arrivé un piquet de cavalerie, qui avoit le sabre à la main. Une voix a crié: *à bas le sabre*, ils ont remis le sabre dans le fourreau. Un corps d'infanterie est arrivé, la baïonnette au bout du fusil; on a crié: *à bas la baïonnette*, & il l'a remise de même. A trois heures, M. de la Fayette est arrivé, a fait retirer les brigands, & cesser le pillage. Paris a été calme, malgré ce désordre local. Hier matin, on a publié de nouveaux pamphlets sur le prétendu assassinat de M. de Lameth, l'empoisonnement de l'arme, & toutes les circonstances propres à monter de plus en plus les esprits. Le fait de l'empoisonnement est tellement faux & tellement improbable, qu'il est constaté que M. de Castries vouloit se battre au pistolet, n'avoit pas d'épée, a été forcé d'em-

prunter celle d'un témoin, ſur les inſtances de M. de Lameth, qui n'a pas voulu ſe battre au piſtolet.

Ce matin (15 novembre), on a voulu diriger un attroupement vers la maiſon de M. de la Tour-du-Pin, ci-devant miniſtre; la manœuvre a manqué. On en a porté une autre vers le palais Bourbon; la garde l'a diſſipé. Ce ſoir, l'attroupement eſt auprès de l'hôtel Montmorenci, ſur le boulevard, & le prétexte eſt un foſſé qui exiſte depuis pluſieurs années, & que l'on veut faire combler aujourd'hui.

On cherche à perſuader que M. de Caſtries eſt caché aux Tuileries, afin d'y porter l'attroupement.

Il eſt clair que ce ſont toujours les mêmes intentions, & que les prétextes ſeuls varient. M. de Lameth reçoit les viſites de toutes les ſections; la ſienne lui a donné une garde d'honneur. Son frere, qui eſt à Paris, n'a pas eu l'honnêteté de ſe porter à l'hôtel de Caſtries, pour y empêcher le pillage, ce qui eſt d'autant plus extraordinaire, qu'au moment du combat, & ſur l'obſervation d'un témoin qui invitoit M. de Lameth à s'écarter de l'endroit où le peuple pouvoit accourir, celui-ci a répondu : *ſoyez tranquille, j'y ſuis ; il ſuffit que je leur diſe :* AU LIEU DE ME SERVIR, VOUS ME DÉSHONOREZ, *ils*

*restèront tranquilles : le peuple n'est dangereux que quand il n'est pas conduit.*

Il eût été à souhaiter que M. Alexandre de Lameth eût bien voulu *le conduire* lors du pillage de l'hôtel de Castries, afin de le rendre moins *dangereux.*

Au reste, cette effervescence n'est que factice, le fond du peuple de Paris est tranquille, l'attroupement s'est calmé sans que la garde ait fait aucun effort; tous les honnêtes gens de toutes les opinions se lassent du joug de la faction; elle ne peut faire aucun mal réel : son travail nous tourmentera seulement jusqu'à ce que les seize cent mille livres soient mangées.

Nous vous exhortons à maintenir chez vous l'ordre le plus parfait, à vous méfier des fausses nouvelles; on pourroit exciter des troubles par ce moyen, & leur réaction fortifieroit la cabale à Paris.

Nous continuerons à vous instruire de l'état vrai de la capitale.

DES CITOYENS AMIS DE L'ORDRE.

776

A Monsieur
Monsieur Cantier
[illegible] rue d'[illegible]
à Clichy